

**Compte-rendu Conseil d'Ecole  
maternelle du Centaure  
Mardi 8/11/2011**

**Présents**

Pour la municipalité :

Serge Carbonnel  
Geneviève Barré  
Philippe Langlois

Pour l'école :

Ronan Le Pichon  
Malika Cojean  
Anne Ledieu  
Nathalie Dubost  
Valérie Hernot  
Ghislaine Le Mignon  
Dominique Gerber Receveur  
Régine Turpin

Pour l'APE :

Sandrine Perrier  
Lucile Gimeno  
Morgan Vidal  
Aude Guérin  
Géraldine Martin  
Laurence Bouchery  
Florence Lhomme  
Valérie Erin  
Magalie Icher  
Nathalie Vapillon

**Ordre du jour**

Installation du Conseil d'école

Adoption du compte-rendu du conseil d'école du mois de juin

- 1) Bilan de la rentrée
- 2) Règlement intérieur
- 3) Bilan du projet d'école – Elaboration du nouveau projet d'école : actions en cours et à venir
- 4) Questions diverses :  
Aménagement de la 8<sup>e</sup> classe  
Horaires de fin de garderie  
Fréquentation de la cantine et organisation du service

- Installation du conseil d'école

- Adoption du compte rendu du conseil du 7 juin dernier

**1) Bilan de la rentrée**

---

☞ 228 inscrits répartis sur 8 classes.

☞ Effectif constant à celui de l'année dernière.

☞ L'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe a permis d'alléger les effectifs/classe : moyenne de 28 élèves – maxi de 30.

☞ La rentrée s'est déroulée dans la sérénité malgré des soucis d'ajustement de dernière minute notamment concernant l'affectation de Malika Cojean (Après deux jours de rentrée) et l'arrivée d'Anne Ledieu pour l'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe.

☞ Composition des classes : 2 PS, 2 PS/MS et 4 MS/GS

A noter : les petits ne seront plus jamais acceptés à l'exception d'enfants déjà scolarisés dans d'autres établissements (non remise en cause de la poursuite de la scolarisation).

Les arrivées en cours d'année sont possibles, difficilement quantifiables mais ne présenteraient aucune gêne au bon fonctionnement des classes de part l'organisation pédagogique mise en place.

☞ Le prévisionnel des effectifs doit être établi prochainement par Ronan Le Pichon (comparatif entre les effectifs de cette année au prorata des livraisons de maisons prévues). Depuis 2 ans, l'augmentation des effectifs est moins forte que celle escomptée... Sans doute un effet de la suppression de l'accueil des 2 ans.

Remarque : L'accueil des Tout Petits en cours d'année permet de fidéliser l'enfant dans l'école pour l'année suivante. Pour exemple, 25% des pré-inscriptions d'enfants de 2008 pour la rentrée 2010 n'ont été confirmées (5/21). Ces enfants sont partis vers d'autres écoles à Chateaugiron ou dans des communes voisines. L'accueil des petits représente donc un enjeu réel pour l'École.

☞ Pour Serge Carbonnel : le nombre de permis de construire devrait en théorie permettre d'anticiper et de se projeter sur les futurs effectifs. Mais l'accroissement de la population « retraités » et l'augmentation des séparations familiales ne facilitent pas l'extraction de données chiffrées bien exploitables. Beaucoup de logements accueillent une personne seule.

☞ Pour Ronan Le Pichon : L'objectif est de présenter un prévisionnel le plus exhaustif possible.

### ▶ Réorganisation des services des atsem

☞ Pour l'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe, aucun poste d'ATSEM supplémentaire n'a été validé par la municipalité ; une nouvelle organisation s'est donc imposée.

Une atsem se partage actuellement sur la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> classe.

L'impact sur le fonctionnement de l'école est lourd :

- contrainte des plannings et coordination difficile dans l'organisation pédagogique des différents ateliers, ...
- le temps de présence est complet pour l'atsem de 8h30 à 18 h avec une pose de 20 minutes pour le déjeuner ; timing qui ne laisse place à aucun imprévu ...
- L'organisation pédagogique se fait en fonction des disponibilités de l'atsem et non pas selon les besoins des enfants

Ces carences ont un impact sur l'ensemble des classes :

le rythme de l'enfant n'est pas respecté

les objectifs de fonctionnement pédagogique de l'école sont entravés.

☞ Ronan Le Pichon reformule donc une nouvelle demande à la municipalité :

- Obtention d'un ½ temps ou temps plein supplémentaire
- Suppression du délai de carence de 4 jours en cas d'absence (l'appel à vacataire pourrait être une solution pour palier aux besoins).
- Aujourd'hui, les absences prévues d'Atsem ne sont pas remplacées.

☞ Serge Carbonnel rappelle que l'affectation du personnel est du ressort du responsable des services et qu'il est également subordonné aux atsems de faire part de leurs besoins.

Il précise également :

- Aucune augmentation d'effectif municipal n'est prévue pour 2012
- Prévisionnel budgétaire devra être fait plus tôt qu'habituellement (élections présidentielles).

## 2) Règlement intérieur de l'école

---

☞ Monsieur l'Inspecteur a souhaité qu'apparaissent in extenso certains paragraphes du règlement type départemental en plus de sa référence. Le directeur n'a pas eu le temps d'apporter les modifications pour que la version définitive puisse être présentée et votée.

Le règlement actuel (avec la référence au règlement départemental) a été adopté.

☞ Le règlement définitif sera abordé au prochain conseil d'école.

### 3) Projets

---

☞ Après une phase de bilan entamée en juin dernier, le projet d'école est en cours de finalisation et sera prochainement transmis à l'Inspecteur pour avis.

La présentation pour approbation sera faite lors d'un conseil extraordinaire supplémentaire début Fin janvier, début février

#### **Actions souhaitées :**

☞ Les projets de l'année dernière se sont bien déroulés et l'équipe pédagogique souhaite reconduire certaines actions en proposer de nouvelles actions.

☞ Petites sections : Sortie à la Bintinais sur le thème « la vie de la vache » - gratuit à l'exception du transport (à budgéter).

☞ Moyennes / Grandes sections : Aquarium St Malo – Journée à St Briac – spectacle et animation de danse bretonne, musée des Beaux Arts, Colombier : expo « Art, dis-moi tout », Jardin de Brocéliande – (budgets à préciser).

☞ Sources de financements :

Ronan Le Pichon demande à la municipalité de bien vouloir reconduire les subventions municipales exceptionnelles accordées l'année dernière.

Les parents sont sollicités en début d'année à hauteur de 15€ (montant indicatif et participation facultative à la coopérative scolaire); la vente de gâteaux et de sapins doivent également contribuer à aider le financement des actions.

Serge Carbonnel est conscient du travail réalisé par l'équipe pédagogique. L'objectif est que chaque enfant puisse bénéficier d'une sortie scolaire dans sa scolarité.

### 4) Question des parents d'élèves

---

#### **► Aménagement de la 8<sup>e</sup> classe**

☞ Etat des lieux : A la rentrée, la classe était dénuée de matériel pédagogique approprié.

Les tables et chaises sont inégales et inadaptées à la physiologie des enfants de moyenne/grande section.

Lors de la validation de l'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe, la municipalité a passé pour consignes d'exercer avec le matériel existant.

☞ Suite aux nombreuses demandes de l'APE et de Ronan Le Pichon, Serge Carbonnel s'engage à solliciter un budget exceptionnel pour la fourniture de 8 tables et 8 chaises. Un retour de se part est donc attendu sur ce sujet.

#### **► Garderie**

☞ Depuis la rentrée, les horaires de garderie de l'élémentaire sont passés de 7h15 le matin à 19 h le soir.

☞ Seule l'école maternelle conserve les horaires de l'an passé à savoir 7h15 – 18h45.

☞ De nombreux parents ont fait part à l'APE d'un réel besoin d'obtenir un ¼ d'heure d'ouverture supplémentaire le soir.

- Possibilités évoquées :

1- Recenser auprès de l'ensemble des parents d'élèves les besoins réels des services de la garderie.

2- Faire glisser le ¼ du matin (7h15/7h30) à (18h45/19h).

☞ Serge Carbonnel reviendra sur ce sujet dès que possible.

▶ **Fréquentation de la cantine**

☞ 190 repas servis au maximum – 160 en moyenne répartis sur 2 services (sensiblement les mêmes effectifs que l'année dernière)

▶ **Autre question soulevée en fin de conseil**

☞ Programmes de fin d'années proposés par la municipalité et l'école?

10/12 : marché goûter de Noël à L'école 17h-18h

12/12 : contes de Noël –

Conseil d'école extraordinaire (adoption du projet d'école) : vendredi 3 février 2012 à 18h30

La secrétaire de séance  
Géraldine Martin

Le président du Conseil d'Ecole  
Ronan Le Pichon